

Inauguration de la Résidence Domaine de Parigny et Remise des clés à Habitat 86 par Nexity



Lundi 2 avril 2012 à 11 h
au 70 Route de Ligugé – 86280 Saint-Benoît



Photos Nexity

Antoine MOSNIER, Directeur Général Immobilier Résidentiel de Nexity Promotion Centre et Val de Loire, Amaury VALLÉ, Directeur Général Adjoint Immobilier Résidentiel de Nexity Promotion Val de Loire, Henry COLIN, Président d'Habitat 86, Vice-président du Conseil Général de la Vienne, et Dominique CLÉMENT, Maire de Saint-Benoît, Vice-président de Grand Poitiers, en présence de nombreux élus, partenaires, propriétaires et locataires ont symboliquement posé, ce lundi 2 avril 2012 à 11 h, une plaque pour inaugurer la Résidence du « Domaine de Parigny » au 70 Route de Ligugé à Saint-Benoît.

La Première pierre de la résidence avait été posée, le jeudi 21 octobre 2010.

Une urbanisation réussie dans le temps et dans l'espace

La Résidence du Domaine de Parigny a été construite sur un terrain d'environ 10 000 m² laissé vacant à la suite du départ de la société SECA. Le Domaine de Parigny jouit d'une excellente localisation puisqu'il est situé dans le secteur de l'Ermitage, un quartier paisible, agréable et très facile d'accès, aux portes de Poitiers. La résidence, située entre la rue de La

Matauderie et la route de Ligugé, bénéficie de toutes les commodités à proximité : transports urbain, le Dilibus, commerces, écoles, équipements et services, parc...

La résidence est composée de 3 bâtiments à l'architecture contemporaine, d'une vingtaine d'appartements fonctionnels du 2 au 5 pièces avec balcon, terrasse et jardin privatif, et 6 maisons de ville avec 3 chambres, jardin privatif et garage indépendant.

Le programme de cette nouvelle résidence a fait l'objet d'une concertation avec les élus responsables de l'urbanisme de Saint-Benoît et les constructeurs. Il s'intègre également comme les précédents programmes immobiliers, parfaitement dans l'environnement existant.

La ville de Saint-Benoît continue à développer son plan d'urbanisation dans le temps et dans l'espace. Parmi les préoccupations liées à une urbanisation réussie : les logements adaptés à l'accessibilité, la sécurité, le plan de circulation, l'assainissement, les nouvelles économies d'énergie sont des prérogatives réelles et impératives.

La Ville continue à conjuguer "mixité sociale et cadre de vie"

Cette opération immobilière de 76 lots au total, dont 23 réservés aux logements sociaux, attire de nouveaux habitants à l'Ermitage. Le programme commercial, lancé en octobre 2009, a permis la vente de toutes les maisons Nexity et la location de tous les logements Habitats 86.

Aujourd'hui, ce bel ensemble immobilier moderne, offrant beaucoup d'espaces verts, est bâti avec des avantages : 6 maisons de ville bénéficiant du Pass foncier, 3 bâtiments de type petits immeubles R+2 maximum avec des spécificités différentes :

- un immeuble en habitat social de 23 logements,
- un immeuble avec ascenseur, plus particulièrement axé vers les seniors,
- un immeuble pour investissement privé classique.

23 logements sociaux neufs à l'Ermitage

La Municipalité de Saint-Benoît impose 30 % de logements sociaux dans des programmes privés lors de nouvelles opérations immobilières. C'est le cas avec la nouvelle résidence Domaine de Parigny à l'Ermitage, puisque NEXITY a remis symboliquement ce jour les clés des 23 nouveaux logements sociaux à HABITAT 86, 1^{er} bailleur social de la région. Il est également important de souligner que les maisons de ville pouvaient bénéficier du Pass foncier pour les primo-accédants.